



FO – SNITM

Commission d'affectation des sorties d'élèves ITM

Réunion du 10 juillet 2014

La réunion de cette commission pour proposer une affectation aux élèves diplômés ITM qui sortent de l'ENM est la deuxième du genre, après la première tenue l'an passé et qui avait donné lieu à pas mal de désenchantements. Du coup la procédure a évolué suite à une réflexion tenue comprenant l'ENM, la DRH, la DSR et les représentants du personnel.

La présidence est assurée par la DRH, la liste des postes proposés est plus importante que le nombre d'élèves à affecter, avec mention des postes qui devront obligatoirement être pourvus ; chaque organisation syndicale siégeant à la CAP des ITM est représentée et un scénario proposé par les élèves est pris en compte dans la réflexion, voilà les principales nouveautés de ce cru 2014.

Après un rappel des principes par la DRH, les postes proposés sont présentés (la liste a été arbitrée par le PDG) avec 5 postes obligatoires sur Toulouse, dont 4 à profil informatique, deux postes de prévi CPR (Lille et Bordeaux) également obligatoires ; ensuite 4 postes non obligatoires (Adjoint à Brest, Ingénieur commercial à Rennes, Toulouse CISMF/DEV et Toulouse DP/MSP/Outils) ; pour 9 élèves qui doivent être affectés. En plus de ces 9 élèves diplômés, il y en a 2 qui suivront une FCPLR (formation complémentaire par la recherche) et un dont la scolarité est prolongée jusqu'en septembre, en attente de l'obtention de tous ses ECTS.

Le scénario proposé par les élèves est examiné mais ne satisfait pas totalement la DRH car l'un des postes dits « obligatoires » a été attribué par les élèves à celui dont la scolarité est prolongée, ce qui est impossible car la DRH ne peut proposer que des élèves diplômés. Elle estime qu'ils n'ont pas joué le jeu et indique que cela pourrait être de nature à remettre en cause le fait de proposer plus de postes que d'élèves...

Hormis cet écueil, le scénario « élèves » est cohérent et correspond en fait à proposer à chacun d'eux leur choix n°1... tout serait remis en cause si l'on décidait de s'en remettre au critère du classement final des élèves. Dans une attitude d'apaisement, la DRH accepte après discussions de donner satisfaction aux élèves.

Tout le monde reconnaît la pertinence de proposer plus de postes que d'élèves et de la nouveauté du scénario « élèves »...

La commission valide donc le scénario proposé par les élèves de cette promotion 2011-2014, hormis pour un poste (DT/GCP) « obligatoire » qui devra être réouvert lors de la CAP exceptionnelle qui est programmée pour la réorganisation de DSI/IG (sans apport extérieur) le jeudi 25 septembre prochain. Ces propositions seront soumises à la validation par le PDG.

Les élèves sont ensuite venus se présenter et expliquer les raisons de leur choix, avant la remise des diplômes et des vacances méritées !

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
vos représentants SNITM/FO en CAP ITM :
Gilles Gautier (DIR/Ouest Rennes – 02 99 65 22 45) (Titulaire)
Didier Costes (ENM/RP Toulouse – 05 61 07 94 42) (Suppléant)**